



à sens

Dossier
Propreté à Sens :
un combat quotidien pour un cadre de vie sain



Le magazine des Sénonais > novembre 2024

édito

Paul-Antoine de Carville

MAIRE DE SENS

1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Chères Sénonaises, chers Sénonais,

Alors que nous nous apprêtons à lancer de grands chantiers tels que la transformation des Promenades ou la restauration de l'église Saint-Maurice, je souhaite mettre en lumière celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour entretenir notre ville. Ces hommes et ces femmes, que l'on voit parfois sans vraiment les regarder, nettoient nos rues, nos écoles, nos équipements sportifs, nos crèches. Ils sont les garants de la propreté et du bon entretien de nos bâtiments publics. Leur travail, souvent discret mais indispensable, contribue tout autant à la qualité de notre cadre de vie que les grands projets d'aménagement.

La transformation du Clos-le-Roi, la création de nouvelles crèches, la rénovation de nos écoles ou la requalification de voiries sont des projets visibles et structurants. Mais ces aménagements ne seraient rien sans l'engagement quotidien de nos équipes d'entretien, qui assurent le confort et la propreté de notre ville. Ces agents municipaux, qu'ils interviennent à l'aube dans les gymnases ou tard dans les écoles, permettent aux Sénonais de bénéficier d'un cadre de vie sain et agréable.

En parallèle des investissements que nous réalisons pour moderniser nos infrastructures et nos services, nous déployons des moyens conséquents pour soutenir nos équipes en charge de la propreté et de l'entretien. Ces efforts sont indispensables pour leur permettre de continuer à remplir leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

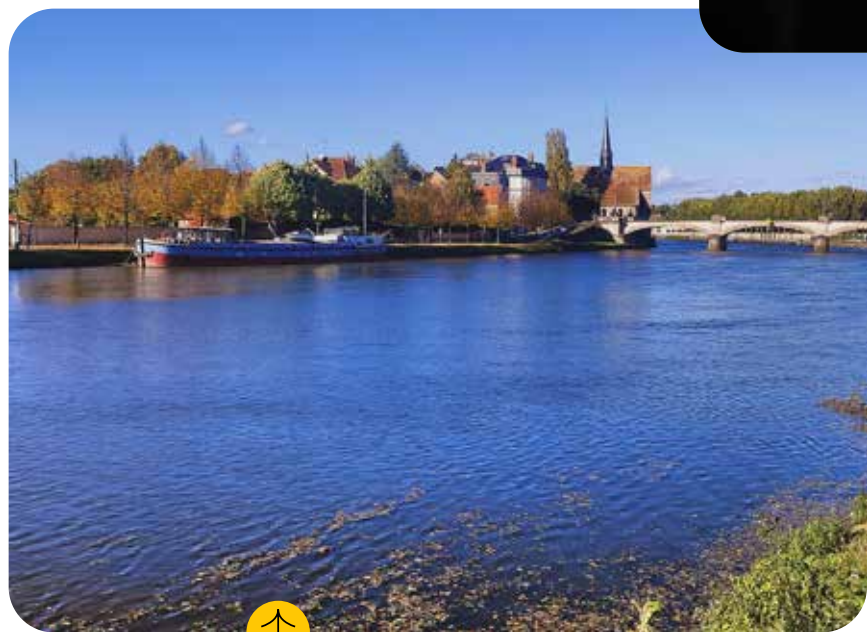
Je tiens à saluer leur engagement sans faille, leur professionnalisme et leur contribution essentielle à notre projet commun : faire de Sens une ville accueillante, propre, et tournée vers l'avenir.

Directeur de la publication : Paul-Antoine de Carville.
Secrétaire de rédaction : Adrien Dubrasquet.
Ont contribué à la rédaction : Adrien Dubrasquet, Philippe Blanchoz.
Maquette : Aurélie Panchau-Amzil, service communication Ville de Sens.
Photo de couverture : balayeuse du service propreté, Héléne Allard.
Photos : Héléne Allard, Philippe Blanchoz, Hanane Akaouch, Gaëlle Mathieu.
Service communication Ville de Sens, 123rf. DR.
Impression : Chevillon imprimeurs. Dépôt légal à parution : ISSN 1279-8525.
Tirage : 15 800 exemplaires.
Hôtel de Ville, 100 rue de la République, CS 70809, 89108 Sens Cedex
Tél. 03 86 95 67 00 - www.ville-sens.fr - e-mail : web@mairie-sens.fr

↓ publié sur les réseaux



Une photo de @ville_de_sens sur Instagram



Une photo de @__estellita.c__ sur instagram



224 Le chiffre du mois

Chaque année, ce sont 224 tonnes de déchets et d'ordures qui sont collectées dans les 300 poubelles de rue.

→ sommaire

Dossier

p.4-9

Propreté à Sens :

un combat quotidien pour un cadre de vie sain



Métiers de la collectivité

p.10

Portrait : Christophe Ferrien, l'agent d'intervention rapide de la Brigade Verte

Economie

p.11

L'Hôtel Epona : une nouvelle ère pour l'attractivité de Sens, au cœur de son histoire

Travaux

p.12-13

Création de 359 places de parking gratuites pendant les travaux

Sports

p.14

Les clubs sportifs sénonais champions de l'écoresponsabilité

Culture

p.15

Franck Desmedt dans la peau de Kessel

Transports

p.16-17

Une gare, 14 agents et 1 300 000 voyageurs

Si on sortait / L'agenda

p.18-19

L'actualité en bref

p.20

Expressions

p.21

Retour en images

p.22-23



Une photo de Madeleine Magdalena sur Facebook



Une photo de Pascale Mugot Lallemand sur Facebook



dossier

Propreté à Sens :

un combat quotidien pour un cadre de vie sain



→ 3 questions à

Amine Hiridjee,
adjoint en charge des enjeux écologiques et
du cadre de vie

■ **Quels sont les points forts de la Ville de Sens en matière de propreté et de ramassage des déchets ?**

La Ville de Sens a mis en place une véritable organisation autour de la propreté et du ramassage des déchets. Cela implique plusieurs services municipaux et communautaires qui travaillent ensemble pour assurer un environnement propre et agréable. Nous avons une soixantaine d'agents municipaux dédiés à l'entretien des rues, des bâtiments publics, des crèches, des écoles et des équipements sportifs. En parallèle, l'Agglomération gère la collecte des ordures ménagères et le fonctionnement des déchetteries.

Un autre atout majeur est la valorisation des déchets : à Sens, une grande partie de ce qui est collecté est incinérée pour chauffer 1 700 logements et 90 bâtiments, via notre réseau de chaleur. Avec les derniers travaux d'extension, il fait désormais 17 km et dessert une grande partie de la ville et des équipements publics, du quartier des Champs-Plaisants jusqu'au centre-ville. C'est un vrai modèle d'économie circulaire.

Autre point fort : nous avons décidé de mesurer notre taux de propreté et de nous comparer à d'autres villes. Cela nous permet de réinterroger nos pratiques, de les faire évoluer et ainsi d'amé-

liorer notre cadre de vie. Les quelque soixante agents mobilisés sur ce sujet sont pleinement partie prenante.

■ **Quels sont les grands enjeux en matière de propreté et de traitement des déchets ?**

Il y a trois grands enjeux. Le premier, c'est la lutte contre les incivilités. Trop souvent, mégots, papiers ou autres déchets se retrouvent dans les rues au lieu des poubelles. Cela représente du travail supplémentaire pour nos agents, et c'est pourquoi nous menons des campagnes de sensibilisation régulières et, lorsque nécessaire, des actions de répression.

Le deuxième enjeu concerne le recyclage. Nous avons déjà un réseau de chauffage urbain alimenté par l'incinération des déchets, mais il faut aussi mieux valoriser les biodéchets, qui représentent environ 30 % des déchets d'un foyer. En transformant ces biodéchets en compost, nous pourrions encore renforcer notre démarche durable.

Enfin, il y a la question de la pénibilité du travail. Les métiers de la propreté sont exigeants, physiquement et en termes d'horaires. Depuis plusieurs années, nous investissons pour moderniser les équipements de nos agents, avec des

balayeuses mécaniques, des aspirateurs de voirie et d'autres outils qui facilitent leur quotidien. Il faut poursuivre cet effort.

■ **Quels sont les projets futurs pour renforcer la gestion des déchets et l'entretien des espaces publics à Sens ?**

Un des grands projets, c'est l'implantation de Points d'Apport Volontaire (PAV). L'idée est de permettre aux habitants de déposer eux-mêmes leurs déchets recyclables dans des emplacements dédiés. Cela facilitera le tri et limitera le besoin de collectes à domicile. Mais c'est un changement qui demandera une période d'adaptation, car il faudra que chacun s'habitue à ce nouveau mode de collecte.

Cependant, un tel projet n'est pas sans défis. Le passage aux PAV demande de faire évoluer les comportements et de changer les habitudes bien ancrées. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une transition qui ne se fera pas du jour au lendemain. Il est crucial d'accompagner les habitants dans ce changement, de leur laisser le temps de s'adapter à ce nouveau système. Il faudra donc prévoir une période de transition durant laquelle les anciennes méthodes de collecte et les nouvelles cohabiteront, afin que chacun puisse s'adapter en douceur.

Pour un avenir plus propre, la Ville mesure sa propreté !

Sens, en adhérant à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU), affiche l'ambition de devenir une ville modèle en matière de propreté. Une dynamique qui vient d'être récompensée par l'obtention de la deuxième étoile du label « Ville Eco-Propre ».



En 2023, la ville de Sens a rejoint l'AVPU, un réseau collaboratif dédié à la propreté urbaine, pour obtenir le label « Ville Éco-propre ». L'objectif est simple : se comparer à d'autres villes de taille similaire et mettre en place des actions concrètes. Dès juin 2023, notre ville a initié des auto-évaluations, un processus qui a permis de confirmer les observations internes et d'enrichir les données grâce à la fonction de signalement de l'application mobile de la Ville de Sens. Elle a ainsi obtenu la première étoile du label qui en compte cinq. Cette année, en mettant en œuvre un plan d'actions qui s'appuie sur le diagnostic, la Ville franchit un nouveau palier et décroche une deuxième étoile du label « Ville Eco-Propre ».

Un plan d'action ciblé sur trois priorités

Pour 2024, la ville se concentre sur trois types de déchets majeurs : les emballages alimentaires, les mégots de cigarette et les déjections canines. Ces trois enjeux ont été identifiés comme prioritaires à la suite d'une évaluation rigoureuse menée en 2023.

Premièrement, la gestion des emballages alimentaires - provenant de la restauration à emporter - a été repensée. Les corbeilles de rue, jugées obsolètes avec leur volume insuffisant de 45 litres, sont en cours de remplacement par des modèles plus grands - 90 litres - et mieux adaptés, avec des éteignoirs pour les cigarettes. Cette initiative vise à limiter l'encombrement et à rendre le vidage plus facile pour les agents de la ville.

Pour lutter contre les mégots, la ville a adhéré à l'organisme ALCOME et a identifié des « hotspots » où les mégots sont les plus présents. En plus d'installer des cendriers urbains ludiques, où les fumeurs peuvent « voter » en jetant leurs mégots, une campagne de sensibilisation intitulée « Jette pas ta clope » a été lancée lors de la Foire de Sens. L'objectif est de mobiliser la population avec des solutions pratiques, comme la distribution de cendriers de poche.

Enfin, bien que les déjections canines représentent seulement 14 % des déchets urbains, elles ont un impact considérable sur le ressen-

ti des citoyens et des agents de propreté. Pour répondre à cette problématique, la ville a géolocalisé tous les distributeurs de sacs canins et affiche des messages percutants sur ses véhicules municipaux, appelant à la responsabilité citoyenne.

pour en savoir +

<https://www.avpu.fr/>

- Par jour : 50 déjections ramassées
- Par semaine : 9 000 mégots
- Par an : 224 tonnes de déchets issus des 300 corbeilles de rue
- Budget : 1 000 000 € / an
- Budget total du service propreté des bâtiments et propreté urbaine : 3,1 millions d'€ en 2024
- Dépenses de personnel : 2,4 millions d'€
- Dépenses de fonctionnement : 280 000 €
- Dépenses d'investissement : 370 000 €

Les emballages alimentaires et les mégots représentent près de 60% des déchets ramassés

Malgré l'installation de nombreux équipements de collecte tels que les poubelles, les cendriers et les canisites, les agents municipaux continuent de ramasser une quantité significative de déchets dans l'espace public. Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le phénomène de littering reste préoccupant en France.



- Les emballages alimentaires : 31%
- Les mégots : 27%
- Les déjections canines : 14%
- Les papiers non alimentaires : 11%
- Les débris de verre : 4%
- L'affichage sauvage : 4%
- Les souillures adhérentes (chewing-gum / ex) : 3%
- Les sacs d'ordures ménagères : 3%
- Les feuilles mortes : 2%
- Les déchets alimentaires : 1%
- Autres : dépôts sauvages, masques et tags

Le littering :

Les déchets sauvages (littering en anglais) sont le résultat de la mauvaise habitude toujours plus répandue de laisser traîner ou de jeter négligemment les déchets dans les espaces publics.

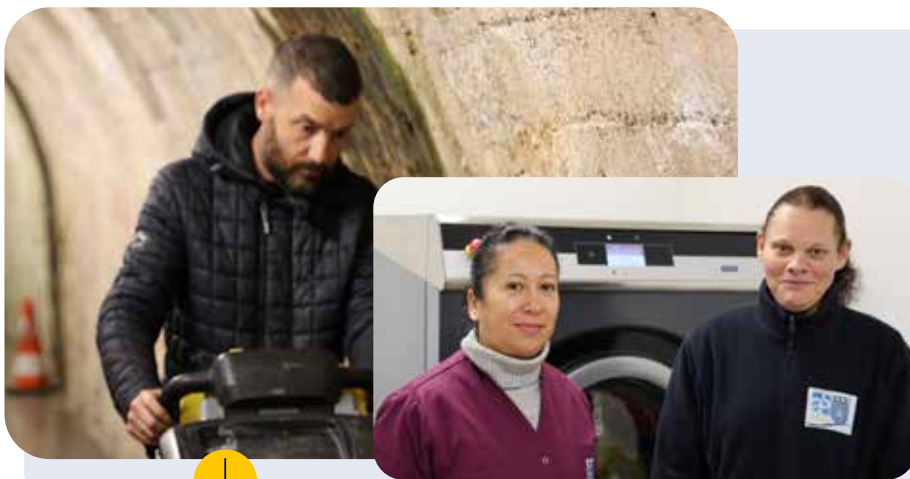


pour en savoir +



Ces agents qui ont fait vœux de propreté !

Au sein de nos bâtiments publics, dans nos écoles, nos gymnases, sur nos trottoirs et dans nos rues, leur présence passe souvent inaperçue, mais deviendrait rapidement évidente s'ils cessaient d'intervenir. Ce sont des agents municipaux, aussi dévoués que matinaux, dont la mission principale est de nettoyer et veiller à l'hygiène de notre cadre de vie. Et ce pour le confort de tous !



A l'intérieur des bâtiments

La tâche des 60 agents d'entretien est ardue et incessante : ils doivent nettoyer, récupérer et éliminer les salissures avant que les locaux n'accueillent le public. Leurs interventions sont planifiées en fonction de l'occupation des bâtiments, avec une attention particulière au respect de plannings précis afin que les usagers bénéficient toujours de lieux propres et sûrs. Les équipements sportifs, culturels et administratifs, ainsi que les 19 écoles et le marché couvert de la ville, bénéficient de leurs soins.

Des contraintes horaires importantes

Les agents d'entretien débutent leur journée dès 6h30, voire 5h30 pour les gymnases. Ils interviennent dans les écoles avant l'arrivée des élèves et reprennent leur travail une fois la journée des enfants terminée, de 16h30 à 19h30. En plus de cette amplitude horaire importante, ce travail exige une bonne condition physique. Même si la collectivité investit depuis de nombreuses années dans des équipements mécanisés comme des autolaveuses et des monobrosses, de nombreuses tâches sont encore réalisées manuellement. Les gestes répétitifs, comme le dépoussiérage, rendent ce travail particulièrement pénible.

Interventions durant les manifestations

Enfin, ces agents dévoués sont également sollicités lors d'événements majeurs tels que la foire, Sayonne'ara ou Musicasens. Leur mission de nettoyage est réalisée durant la manifestation et se termine bien après que cette dernière soit finie. Ils veillent à rendre les lieux propres pour le lendemain, afin que le site puisse à nouveau accueillir le public dans les meilleures conditions possibles. Leur disponibilité témoigne de leur engagement essentiel garantissant un environnement sain pour tous.

Les agents spéciaux du service propreté des bâtiments

Au sein du service propreté, certains agents se sont spécialisés pour soutenir efficacement leurs collègues, assurant ainsi un fonctionnement fluide et réactif, que ce soit pour le nettoyage quotidien ou les interventions d'urgence.

Agent technique spécialisé pour les grandes surfaces et les urgences

Il est 5h30 au gymnase Romain Rolland. David, l'un des deux agents d'entretien, est déjà en action, derrière sa machine pour nettoyer les 500 m² du sol plastifié. Mais ce n'est pas sa seule mission. « Nous sommes souvent appelés en renfort ou pour remplacer un collègue absent, et nous intervenons également durant l'été pour remettre en état les sols des écoles et gymnases non occupés », explique David. Sa réelle particularité est, avec son collègue, sa capacité à répondre à

des situations d'urgence, comme lors d'un violent orage qui a inondé une partie de la médiathèque. « Alors que nous avons terminé notre service, nous avons été appelés en urgence. Aspirer l'eau sur d'aussi importantes surfaces, ce fut un travail laborieux ! Mais nous sommes habitués et formés pour affronter ce genre de situation. »

Les lingères communales : une action en amont essentielle

Delphine et Angéline effectuent chaque jour une tournée pour récupérer le linge utilisé dans les restaurants scolaires, les écoles et les crèches. Dans la buanderie du centre technique mutualisé, elles traitent plusieurs centaines de kilos de linge chaque semaine. À cela s'ajoutent les textiles utilisés pour le nettoyage des bâtiments. « Grâce à notre travail, nous permettons la réutilisation du matériel textile, qui sert à nettoyer les bâtiments du sol au plafond, tout en contribuant à la préservation de l'environnement », souligne Angéline, qui accorde une grande importance au service rendu. Delphine ajoute : « Chaque jour, nous travaillons en amont pour assurer le confort de nos enfants ! » Un engagement d'autant plus important pour ces deux agentes, également mamans.



Ces agents de terrain confrontés quotidiennement aux incivilités témoignent.

Confrontés chaque jour aux incivilités urbaines, les agents de propreté ne baissent pas les bras. Conscients de l'importance essentielle de leur rôle, ils œuvrent sans relâche pour maintenir la ville propre et accueillante. Témoignages de ces hommes de terrain engagés.

Sur la voirie et les trottoirs

Au quotidien, les équipes du service propreté mènent un véritable combat contre les incivilités. Trop de débris, de mégots et de déjections canines souillent l'espace public. Face à ces problèmes, la Ville consacre d'importants moyens pour maintenir la qualité de notre cadre de vie, environ 1 million d'euros par an.

Pour accomplir ce travail titanesque, la Ville peut compter sur l'engagement sans faille de ses 25 agents et sur des moyens mécaniques conséquents : 5 balayeuses, 1 laveuse, 9 porteurs, 1 camion-benne, 2 fourgons, 2 scooters et 2 Glutton® (aspirateurs de voirie). Ces équipements sont répartis stratégiquement dans tous les quartiers de la ville afin d'assurer un traitement optimal. En complément, la brigade verte, spécialisée dans les interventions d'urgence et de proximité, peut intervenir suite aux signalements collectés à partir de l'application de la Ville et effectuer une tournée quotidienne pour veiller à la propreté des espaces publics et même devancer les besoins des habitants.



Les chiffres :

- Plus de 300 corbeilles représentant 224 tonnes de déchets collectés et incinérés chaque année.
- 49 distributeurs à sacs de déjection canine sont approvisionnés trois fois par semaine, soit 440 000 sacs par an.
- 10 toilettes publiques sont nettoyées quotidiennement
- Chaque mercredi, 19 cours d'écoles sont nettoyées.
- Les balayeuses mécaniques parcourent quotidiennement 144 kilomètres de voiries,
- 39 tags enlevés en 2023, et en 2024, 20 tags et 150 affichettes soit plus de 50h de travail.



Stéphane Lerond prône la médiation

Agent technique au service propreté depuis un an, Stéphane Lerond arpente les rues et trottoirs du centre-ville, parcourant près de 4 kilomètres chaque jour. Avec son chariot équipé de pinces, de balais et de pelles, il s'emploie à maintenir les espaces publics propres. Il déplore le grand nombre de déjections canines qui alourdissent sa charge de travail, ainsi que les mégots de cigarettes qu'il retrouve régulièrement au pied d'une même fenêtre d'un immeuble du centre-ville. Pourtant, Stéphane ne se décourage pas et cherche à sensibiliser le public face à ces comporte-

ments incivils. « La relation avec les citoyens est essentielle. Nous prêtons toujours une oreille attentive aux personnes qui nous aident dans nos missions de nettoyage en signalant les endroits sales. Malheureusement, ce sont souvent les mêmes lieux », déplore-t-il.



Kévin Jezequel ne s'habitue pas aux incivilités

Au volant d'un Goupil, petit camion électrique à benne, Kévin quadrille le centre-ville et les Promenades. Chargé de collecter les poubelles publiques et les cendriers, il est confronté, comme ses collègues, aux nombreux actes d'incivilité. « Encore trop de mégots sont jetés à terre malgré les cendriers déployés », déplore-t-il. Le constat est le même pour les canisites disposés de part et d'autre des Promenades. « C'est frustrant de voir autant de crottes de chiens sur la voirie malgré ces installations », ajoute-t-il. Et lorsque ces incivilités se manifestent

par le dépôt d'encombrants sur les trottoirs qui obstruent le passage et empêchent la progression des poussettes et des personnes en fauteuil roulant, l'agent est encore plus révolté.



Diminuons et valorisons nos déchets : la Ville montre l'exemple

Face aux défis environnementaux actuels, Sens a adopté une stratégie axée sur l'économie circulaire. En transformant les déchets ménagers en source d'énergie, la commune réduit non seulement la quantité de déchets envoyés en décharge, mais diminue également son empreinte carbone. Cette démarche contribue à la protection de l'environnement tout en offrant une solution durable pour les besoins énergétiques locaux.



La chaufferie biomasse de Sens, gérée par Engie, valorise les ordures ménagères en récupérant la chaleur issue de leur incinération. Cette chaleur est transformée en énergie thermique, utilisée pour chauffer de l'eau qui circule ensuite dans un réseau de chaleur urbain. Ce réseau alimente en chauffage et eau chaude sanitaire les bâtiments résidentiels, les établissements publics et les entreprises de la commune.

de demande, réduisant ainsi le recours au gaz et aux autres énergies fossiles.

410 MWh ont été récupérés par le réseau de chauffage urbain, représentant l'équivalent énergétique nécessaire pour chauffer environ 3 000 foyers à Sens.

La moitié de la chaleur issue de l'usine d'incinération

Extension du réseau de chaleur

Récemment, la Ville a étendu son réseau de chauffage urbain, qui atteint désormais 17 km de long, permettant de desservir plus de 1 700 logements et près de 90 bâtiments publics et collectifs. De plus, le réseau sera prochainement équipé d'une technologie innovante : des tours de stockage hydraulique de 17 mètres de haut. Ces tours permettront de réinjecter la chaleur excédentaire lors des pics

L'énergie du réseau est produite à 54 % par l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de l'Agglomération du Grand Sénonais. Depuis le début de l'année 2024, la société PAPREC COVED, délégataire de l'Agglomération du Grand Sénonais, a collecté 10 587 tonnes de déchets ménagers. Leur incinération sur les trois premiers trimestres de 2024 a généré 9 403 MWh de chaleur (contre 9 015 MWh en 2023). De cette production, 3

Le saviez-vous ?

- Le service PAPREC Coved a déjà collecté en 2024 :
 - 2 706 tonnes de déchets recyclables (poubelle jaune, multi-matériaux)
 - 440 tonnes de cartons
 - 10 587 tonnes d'ordures ménagères pour l'incinération.

Recyclez vous-même vos déchets !

La valorisation des biodéchets est une priorité pour le Grand Sénonais. Depuis janvier 2024, les collectivités doivent trier à la source ces déchets, qui représentent environ 30 % des déchets ménagers et peuvent être

recyclés en compost ou en biogaz. À Sens, deux dispositifs ont été mis en place pour valoriser les déchets alimentaires et végétaux :

- Composteurs partagés : situés place du Tau et à la Croix des Brûlés près du boulevard de la Convention, ils acceptent les déchets végétaux du jardin (sauf les déchets de tonte) et les restes de cuisine comme les épluchures, légumes, fruits, coquilles d'œufs écrasées et boîtes en carton. A terme, 12 composteurs seront installés à Sens.

- Abris bacs biodéchets : Ces installations collectent tous les déchets alimentaires chaque semaine. Lancées début juillet, elles ont connu un tel succès que leur nombre sera doublé pour répondre à la demande. Ces initiatives visent à réduire l'enfouissement et l'incinération, tout en favorisant la valorisation organique des déchets et en progressant vers l'objectif de zéro déchet.

Pour en savoir plus : www.grand-senonais.com

Les biodéchets sont des déchets organiques biodégradables d'origine végétale ou animale, tels que les restes alimentaires et les déchets verts, qui peuvent être valorisés par des procédés comme le compostage ou la méthanisation.

Le chiffre : le service des espaces verts produit 200 m³ de compost (densité de 0,5 tonne par m³) par an. Soit 100 tonnes par an, qui sont entièrement remises dans les plantations. Ce compost provient du ramassage des feuilles à l'automne, des résidus de tonte et de taille des arbres...

Collecte des ordures ménagères

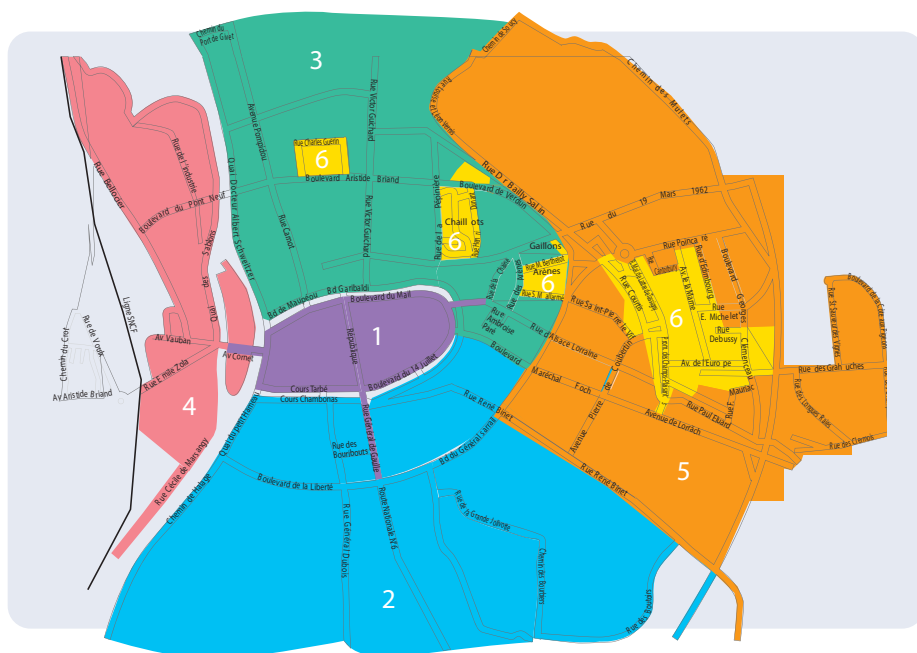
Secteurs et jours de collecte 2024-2025

Rappel des consignes de collecte :

- **Sortir les bacs :**
 - La veille au soir pour les collectes du matin.
 - Le midi pour les collectes de l'après-midi.
- **Jours fériés :** en cas de jour férié, les collectes prévues le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre seront reportées au lendemain.
- **Pensez à cocher les jours de collecte** sur votre calendrier afin de ne pas oublier de sortir les bacs à temps.

Informations pratiques :

- **Carte des secteurs de collecte de Sens :** vous pouvez consulter la carte détaillée des secteurs de collecte pour connaître les jours et horaires spécifiques à votre quartier sur le site de la ville ou en vous rendant directement à la mairie.
- **Conteneurs à verre :** pour retrouver l'emplacement du conteneur à verre le plus proche de chez vous, connectez-vous sur www.grand-senonais.fr.
- **Demande de bacs et composteurs :** pour toute demande de bac, carte d'accès en déchèterie ou composteur, vous pouvez remplir les formulaires en ligne disponibles sur le site de la collectivité. Une fois remplis, envoyez-les à l'adresse suivante : demandebac@grand-senonais.fr.



Les secteurs	Jours de collecte des ordures ménagères	Jours de collecte sélective
1 Amande	Lundi - vendredi matin	Jeudi matin
2 Sud	Mercredi matin	Mercredi après-midi semaine paire
3 Nord	Mardi matin	Mardi après-midi semaine paire
4 Ouest	Vendredi matin	Jeudi après-midi semaine impaire
5 Est	Vendredi matin	Jeudi après-midi semaine impaire
6 Grand collectif (Gaillons, Chaillots, Champs-Plaisants, Arènes, Aristide Briand)	Lundi - mercredi - vendredi matin	Mercredi matin

Rippeurs : les acteurs indispensables de la collecte

Les rippeurs, aussi appelés éboueurs, jouent un rôle essentiel dans le maintien de la propreté de nos villes. Chaque jour, ils collectent les ordures ménagères et assurent leur transport vers l'usine de valorisation des déchets. Leur travail, à la fois physique et exigeant, les oblige à manipuler des

bacs parfois lourds, tout en respectant des horaires précis et en garantissant la sécurité sur la voie publique.

Sur l'Agglomération, une flotte de 14 camions quadrille le territoire. Dans le secteur de Sens, environ 30 employés de PAPREC Coved s'occupent de la collecte des ordures ménagères.

⚠ En voiture, pour la sécurité des rippeurs, il est important de ralentir fortement et garder ses distances lorsque vous approchez des camions



Métiers

de la collectivité

Portrait :

Christophe Ferrien, l'agent d'intervention rapide de la Brigade Verte

Sénonais d'origine, Christophe Ferrien, 53 ans, est un visage bien connu de la ville de Sens. Il patrouille chaque jour dans son utilitaire aux couleurs de la Brigade Verte, veillant à la propreté de l'espace public.

Après une entrée dans la vie active marquée par un bac professionnel en comptabilité, Christophe Ferrien avait, à l'origine, l'espoir d'éviter le travail manuel. Cependant, la vie l'a conduit à embrasser une réalité bien différente. À sa sortie de l'armée, il enchaîne les missions d'intérim et intègre en 1999 le service des eaux de la commune de Sens comme fontainier, un métier où il découvre les joies du travail sur le terrain. « *Il a fallu que je me salisse les mains. A l'époque, nous ouvrons les tranchées au pic à terre* », raconte-t-il avec un sourire. Un métier qu'il a finalement adopté avec enthousiasme, appréciant la diversité des tâches, le contact humain avec les usagers et le travail au plein-air. En 2017, il saisit l'opportunité de rejoindre la Brigade Verte. Désormais, il œuvre seul au sein de ce service qui dépend de la direction du cadre de vie et de l'environnement.

▪ L'expert du terrain et du service citoyen

Sa prise de service débute à 7h30. L'agent effectue une première tournée dans les rues afin de repérer les désordres sur la voirie et intervenir le cas échéant : « *Principalement, j'interviens pour enlever ce qui ne devrait pas se trouver sur l'espace public. Il ne devrait pas y avoir d'encombrants. Les particuliers comme les entreprises doivent se rendre en déchetterie* ». Les interventions sont principalement déclenchées par les signalements des citoyens via l'application de la ville et sur appel de la police municipale. Le professionnel note aussi qu'il est plus souvent confronté à ce type d'incivilité en centre-ville que sur les quartiers en périphérie. Assermenté,



il est autorisé à fouiller les débris afin de retrouver la personne à l'origine de ce dépôt. « *Nous avons réussi à retrouver une entreprise qui avait déposé tout un déménagement au milieu d'un chemin communal* », se souvient-il. Grâce à son travail minutieux et sa connaissance du terrain, les contrevenants sont régulièrement identifiés.

▪ La patience et la détermination, des qualités essentielles

L'expérience des années permet à Christophe de faire preuve de patience et de calme dans des situations parfois tendues. Il se rappelle un incident où une personne, prise sur le fait en

train de déposer un sac-poubelle sur le trottoir, refusait d'admettre sa faute. Grâce à sa détermination, Christophe a persuadé la personne de ramener son sac chez elle, évitant ainsi une verbalisation : « *Le plus souvent, lorsque j'arrive à avoir gain de cause, ce sont des comportements qui ne sont plus reproduits* », précise l'agent. Inutile d'essayer de se soustraire à ce spécialiste du demi-fond et du cross : endurant et déterminé, il poursuivra sa mission jusqu'à son terme. Cette passion pour le sport joue un rôle central dans sa vie, lui apportant un équilibre entre sa famille, sa priorité et son métier qu'il pratique avec passion.



▪ Les chiffres :

- 354 demandes via Néocity, dont 90 gérées par la brigade verte, par an
- 1 515 interventions par an

économie

L'Hôtel Epona : Une nouvelle ère pour l'attractivité de Sens, au cœur de son histoire

Au pied de la majestueuse cathédrale Saint-Étienne et face à l'imposant Hôtel de Ville, Sens s'enrichit d'un nouvel atout de taille pour son rayonnement : l'Hôtel Epona. Cet établissement 4 étoiles, au nom profondément ancré dans l'histoire sénonnaise, incarne une nouvelle vision de l'hôtellerie locale, alliant héritage patrimonial et modernité.

L'ouverture de l'hôtel Epona, avec ses 58 chambres au design contemporain et ses espaces raffinés, marque un tournant dans l'offre hôtelière de la ville. C'est la première fois depuis de nombreuses années qu'un investisseur privé lance un projet aussi important dans la ville. Cet hôtel symbolise une véritable montée en gamme des infrastructures locales, renforçant l'attractivité de Sens tant pour le tourisme que pour le développement économique. Ce projet s'inscrit dans la dynamique globale de modernisation que connaît la ville de Sens depuis plusieurs années, c'est un levier important pour attirer visiteurs et investisseurs, tout en valorisant le patrimoine unique de la ville.

Un hommage à Epona, déesse protectrice des voyageurs

Le choix du nom n'est pas anodin. Epona, déesse cavalière vénérée dans l'Antiquité, est un symbole fort de Sens. La statuette en bois recouverte de tôle de bronze martelée et datée du III^e ou IV^e siècle, est l'un des trésors de notre patrimoine archéologique. Elle retrouvera d'ailleurs une place d'honneur dans la nouvelle muséographie du musée de Sens dès 2025. Ce lien avec Epona, protectrice des voyageurs, confère à l'hôtel une dimension patrimoniale et spirituelle unique, parfaitement intégrée à l'histoire de la ville. En entrant dans le hall de l'hôtel, les visiteurs sont accueillis par une imposante statue équestre, rappelant la puissance et la bienveillance de cette divinité, tout en tissant un lien fort entre passé antique et modernité. Ce clin d'œil à l'histoire invite chaque hôte à explorer les multiples facettes de Sens, ville d'histoire et de culture.

Un levier pour l'attractivité et l'économie locale

L'ouverture de l'hôtel Epona est bien plus qu'une simple expansion du parc hôtelier de la ville. C'est un signal fort envoyé à l'échelle régionale et nationale, démontrant que Sens s'impose comme une destination de choix, tant pour les touristes que pour les professionnels. Avec son restaurant bistro-nomique, «La Table d'Epona», dirigé par le chef Jérôme Fertel, l'hôtel fait la part belle aux produits locaux, renforçant l'identité culinaire bourguignonne. Ce nouvel acteur gastronomique vient ainsi compléter l'offre déjà riche de Sens, tout en apportant une nouvelle clientèle.

L'hôtel se positionne également comme un lieu incontournable pour l'organisation d'événements : mariages, séminaires et autres réceptions profiteront de ses infrastructures modernes. Ce potentiel renforce l'attractivité de Sens en matière de tourisme d'affaires, dynamisant ainsi l'économie locale et créant des emplois.

pour en savoir + www.epona-sens.fr



Epona, III^e siècle ap. J.-C.
Bois, bronze et pâte de verre
Visible au musée de Sens



Durant les travaux des Promenades, l'offre de stationnement en centre-ville augmentera de 172 places !



187 places supprimées
(stationnement Promenades secteur Maupeou)

+ 359 places de stationnement temporaires

- P** parking rue Général Leclerc : **54 places**
- P** parking Cours Tarbé : **137 places**
- P** parking 14 juillet : **90 places**
- P** parking Boulevard du mail : **78 places**

172 places supplémentaires
durant les travaux des Promenades

travaux

Création de 359 places de parking gratuites pendant les travaux

Pour faciliter l'accès aux commerces du centre-ville, la ville de Sens a créé 359 places de stationnement temporaires et gratuites, afin de maintenir l'accessibilité au centre-ville durant les travaux sur les Promenades et la requalification de l'axe Gateau-Ecrivain-Beaurepaire.

La municipalité de Sens s'engage activement à faciliter l'accès au centre-ville pendant les travaux tout en soutenant le commerce local. Dans le cadre de cette démarche, la Ville a mis en place un plan ambitieux visant à maintenir une offre exceptionnelle de stationnements supplémentaires malgré les perturbations occasionnées par les travaux sur les Promenades et la rue de l'Écrivain d'ici la fin de l'année 2024 et durant l'année 2025.

Le démarrage des travaux des Promenades sur le secteur allant des quais jusqu'à l'église Sainte-Mathie va entraîner, de façon temporaire pendant la durée des travaux, la suppression de 187 places de stationnement, réparties le long du boulevard Maupeou et sur le parking Sainte-Mathie. Pour compenser la réduction temporaire de ces places de stationnement, la Ville a créé 359 places temporaires réparties sur différents sites stratégiques, afin de garantir la fluidité des déplacements des habitants et des visiteurs.

Ces nouvelles places de stationnement ouvertes pendant toute la durée des chantiers, se trouvent sur le boulevard du Mail (78 places), sur le Cours Tarbé (137 places), et sur le boulevard du 14 juillet (90 places), à l'intérieur des Promenades. De plus, un parking supplémentaire de 54 places a été aménagé rue du Général Leclerc, à proximité immédiate de la sous-préfecture.

Ces initiatives ont pour objectif de maintenir un accès pratique au centre-ville : les commerces restent facilement accessibles et les résidents bénéficient toujours de places de stationnement à proximité de leur domicile. La Ville montre ainsi sa volonté d'accompagner les commerçants et les riverains, et de minimiser les désagréments pour les usagers pendant cette période de travaux.



Le chantier des Promenades débute le 4 novembre

La première phase du chantier de transformation des Promenades débute le 4 novembre prochain. Cette première étape, de novembre 2024 jusqu'au mois d'avril 2025, consistera en la création du jardin de Maupéou, s'étendant des quais jusqu'à la rue Beaurepaire. Parallèlement, les sols des futures Grandes Allées (tapis vert) seront préparés.

La création du Jardin Maupéou promet d'en faire un havre de paix pour les Sénonais, en accord avec l'environnement et la gestion durable des ressources.

Le projet inclut la reconstruction à l'identique du kiosque historique du début du XX^e siècle, rendu accessible grâce à une rampe et offrant un espace public suspendu avec jeux d'eau. Les Sénonais pourront profiter de l'ombre et de la fraîcheur du kiosque en toute convivialité.

La végétation luxuriante du futur Jardin Maupéou comprendra des arbres de petite hauteur pour ombrager et rafraîchir le jardin. Des espaces d'assise seront aménagés pour les promeneurs, et deux cheminements distincts seront créés : l'un avec un revêtement tendre et désimperméabilisé, l'autre avec un revêtement ferme. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement des quais de l'Yonne.

La deuxième phase du projet débutera au lendemain de la Foire 2025 et s'achèvera en février 2026. Elle sera dédiée à la création des Grandes Allées, de la rue Beaurepaire jusqu'à la place Jean-Jaurès, ainsi qu'à la mise en place du parvis du Théâtre. Elle verra également l'extension et l'aménagement de la place Jean-Jaurès et de l'entrée de ville, renforçant ainsi l'attractivité du centre-ville.

Le chantier de transformation des Promenades dont l'objet est de créer un espace multifonctionnel qui intègre la nature, des zones de détente, et des lieux pour des événements culturels et sportifs est lancé.

Les chiffres clés :

- 40 000 m² en cœur de ville à transformer
- Plantation de 100 arbres supplémentaires, totalisant 282 arbres

▪ Désimperméabilisation de 75 % de l'espace entre les quais et la place Jean-Jaurès

- Préservation de 523 places de stationnement

Requalification de l'axe Beaurepaire-Gateau-Ecrivain

Dans la continuité des travaux effectués rue des Déportés et de la Résistance, l'axe Beaurepaire - Gateau - Ecrivain bénéficie d'une rénovation complète. Des perturbations sont attendues dans ces zones, avec des déviations via les rues adjacentes. Un plan sera communiqué aux riverains.

- jusqu'au 29 novembre, rue de l'écrivain : travaux d'enfouissement des réseaux, la rue sera interdite à la circulation ainsi que le stationnement

- du 3 au 13 décembre, rue Beaurepaire, reprise des branchements des eaux usées, la rue sera interdite à la circulation ainsi que le stationnement. Le parking des Jacobins reste ouvert.

- du 13 janvier à mi-avril, rues Gateau et Beaurepaire, remplacement de conduite d'eau potable et reprise de branchement ; la circulation sera interdite.

Travaux de voirie rue du Général de Gaulle

La Ville de Sens a récemment réalisé d'importants travaux rue du Général de Gaulle vi-

sant à installer la fibre optique et à rénover la chaussée. Ces deux opérations majeures ont été effectuées simultanément pour limiter l'impact sur les riverains et optimiser le temps d'immobilisation de la rue. L'installation de la fibre optique nécessitant des tranchées, il était judicieux de rénover la chaussée une fois les réseaux posés.

Autres travaux : rue Bellocier jusqu'au 25 novembre

Remplacement de conduite d'eau potable et reprise des branchements, la circulation s'effectuera en alternat.

sport

Les clubs sportifs sénonais champions de l'écoresponsabilité

De plus en plus de clubs sportifs sénonais s'engagent dans des pratiques respectueuses de l'environnement. À travers des initiatives concrètes et des événements, ces associations montrent l'exemple en combinant sport et écoresponsabilité, ouvrant ainsi la voie vers un avenir sportif plus durable.



Sens Route Trail : des ravitaillements écoresponsables

À l'instar de nombreuses associations sportives de course à pied, le club Sens Route Trail, dans le cadre de ses événements, a instauré une pratique innovante pour ses ravitaillements. En lieu et place des traditionnels aliments emballés individuellement, souvent source de déchets plastiques, le club propose des aliments en vrac comme des fruits frais et secs, du chocolat ou des gâteaux faits maison. Ces produits, fournis par des commerces locaux spécialisés dans le vrac, sont mis à disposition dans des bacs réutilisables. Cette stratégie zéro déchet a prouvé son efficacité lors de la manifestation sportive « Le Dernier Homme Debout », où les organisateurs ont réussi à éliminer les emballages jetables tout en veillant à la satisfaction des participants.

« Dépassons nos limites mais pas celles de la planète ! »



Vélo Club du Sénonais : lutter contre la fast fashion dans le sport

L'un des grands gaspillages dans le milieu sportif est la distribution systématique de vêtements neufs lors des compétitions et événements. Le Vélo Club du Sénonais a choisi de rompre avec cette habitude en encourageant ses membres à rapporter leurs tenues de sport trop petites ou inutilisées, afin de les redistribuer aux nouveaux adhérents. Cette initiative s'adresse particulièrement aux jeunes sportifs, qui grandissent rapidement et changent souvent de vêtements. De plus, le club propose la revente de matériel de seconde main, favorisant ainsi une économie circulaire dans le monde du sport.

Pass'Sport 2024/2025 : un coup de pouce pour s'inscrire dans un club

Le Pass'Sport revient pour la saison 2024/2025, offrant une aide de 50 euros aux jeunes de 6 à 30 ans pour faciliter leur inscription dans un club sportif. Ce dispositif, lancé par l'État, vise à rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre, notamment pour les familles modestes.

Qui peut en bénéficier ?

- Le Pass'Sport s'adresse :
- Aux enfants de 6 à 17 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).
 - Aux jeunes de 6 à 19 ans touchant l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).
 - Aux jeunes de 16 à 30 ans percevant l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
 - Aux étudiants boursiers jusqu'à 28 ans.

Comment ça marche ?

Les bénéficiaires reçoivent un code unique par email du ministère des Sports, leur permettant de déduire 50 euros lors de l'inscription dans une association sportive. Le Pass'Sport est une initiative clé pour encourager la pratique sportive et promouvoir l'inclusion, en brisant les barrières financières. Pour plus d'informations, visitez pass.sports.gouv.fr.

Théâtre de Sens
Vendredi 22 novembre
Kessel, la liberté à tout prix



culture

Franck Desmedt dans la peau de Kessel

Franck Desmedt, directeur du théâtre de la Huchette, metteur en scène et comédien nommé deux fois aux Molières, sera à l'affiche d'un spectacle retraçant la vie fascinante de Joseph Kessel, écrivain, journaliste et aventurier. La saison dernière, les Sénonais ont pu découvrir et apprécier l'étendue de son talent dans «Le Visiteur» d'Éric-Emmanuel Schmitt. Cette année, il revient sur la scène du théâtre de Sens en incarnant Joseph Kessel, dans une pièce mise en scène par Mathieu Rannou. Cette adaptation, à l'occasion du 45^e anniversaire du décès de celui qui fut à la fois romancier, grand reporter, aventurier, résistant et académicien français, a été saluée par la critique pour sa capacité à capturer l'essence de Kessel à travers un monologue captivant, où Franck Desmedt, avec une grande virtuosité, se prête au périlleux exercice du seul en scène.

Qu'est-ce qui vous a attiré dans le personnage de Joseph Kessel ?

Il y a dix ans, j'ai commencé une série de portraits de grands témoins de notre siècle, comme Louis-Ferdinand Céline et Romain Gary, dont j'adapte les histoires sur scène. J'aime les personnages qui se sentent à l'étroit dans une seule vie, ceux qui en vivent mille en une. Kessel, c'est un aviateur, un résistant, un grand reporter et un académicien. Il est aussi l'auteur de plus de 80 romans, dont certains ont été adaptés au cinéma – et de moins en moins de personnes le savent : L'Armée des ombres de Melville et Belle de jour réalisé par Buñuel. Nous avons voulu raconter Kessel à travers une idée simple : «Les hommes valent mieux que les idées». C'est une affirmation beaucoup plus sulfureuse qu'il n'y paraît. Elle explique beaucoup des relations qu'il a gardées avec des gens très particuliers. Cet aventurier abusait de la vie comme de la fête. Son personnage et ses rencontres avec ses contemporains nous racontent le siècle sous un prisme original.

Comment avez-vous réussi à construire ce portrait intime de Kessel ?

Pour ce spectacle, j'ai choisi le metteur en scène. Mathieu Rannou dont j'apprécie le travail. Nous avons appliqué un principe : l'acteur est là pour révéler au metteur en scène ce qu'il ne savait pas qu'il voulait.

C'est par ses propositions que l'acteur va co-construire le spectacle. Aussi, je me suis énormément nourri de textes, de témoignages que j'ai pu lire sur la vie flamboyante de cet homme à qui tous les excès auront été permis – il a vécu relativement vieux. Avec Mathieu, nous avons sélectionné les textes et, à travers moi, en tant que Kessel, le spectacle a pris vie. Ce portrait est donc le fruit à la fois de ma vision personnelle de Kessel et d'une réflexion commune avec le metteur en scène.

Qu'est-ce que cela représente pour vous de revenir jouer à Sens après votre précédent passage ?

C'est toujours une réelle joie de revenir chez vous. Je me réjouis d'autant plus que cette année, je reviens avec Kessel, un auteur que je vais certainement faire redécouvrir à un public que je sais fidèle et amateur de mon travail. C'est pour moi aussi une façon de poursuivre la discussion que nous avons entamée l'an passé après le spectacle. Ce sera avec plaisir que je retrouverai le public après la représentation. Je suis toujours très heureux de voir les salles pleines, ce qui prouve que l'on ne remplacera jamais le lien entre l'acteur et le public. Un lien magique, incontournable. Contrairement à ce que beaucoup pensent, le spectacle vivant a de beaux jours devant lui !

transports

Une gare,

14 agents et 1 300 000 voyageurs

Chaque jour, plusieurs milliers de voyageurs foulent les quais de la gare de Sens. Face au trafic ferroviaire - plus de 100 trains par jour - les agents SNCF doivent faire preuve d'une extrême vigilance pour veiller à la sécurité des voyageurs. Aussi, soyez attentifs aux coups de sifflets !

Le nord de l'Yonne est l'un des rares territoires de la région Bourgogne-Franche-Comté en expansion démographique. Sa situation géographique, aux portes de l'Île-de-France, en fait une zone attractive pour les jeunes actifs et les jeunes retraités, qui sont des utilisateurs assidus des transports ferroviaires. Sens est la troisième gare de Bourgogne après Dijon et Chalon en termes de voyageurs accueillis. Nicolas Glowacki est chef de gare depuis 2019 sur la structure sénonaise : « Pour assurer le fonctionnement quotidien de la gare, j'ai sous ma responsabilité 14 agents qui travaillent 7 jours sur 7, jours fériés compris, de 4h à minuit. » Bien

que leurs missions soient très diversifiées, il loue leur capacité d'adaptation pour toujours mieux servir les voyageurs : « À Sens, les agents sont extrêmement polyvalents, et l'entraide, comme au sein d'une famille, est une valeur que nous partageons tous. Ces professionnels peuvent vendre des titres de transport, assurer la sécurité des voyageurs sur les quais lors des arrivées et départs des trains, accompagner les personnes en situation de handicap [ndlr : plus d'une personne par jour], et répondre aux besoins des milliers de voyageurs qui utilisent quotidiennement le train », précise le responsable.



Le saviez-vous ?

Simone Hérault, bien qu'à la retraite est restée la voix emblématique de la SNCF. Depuis les années 1980, elle est connue pour ses annonces claires et rassurantes dans les gares françaises. Son timbre de voix est devenu familier à des millions de voyageurs à travers le pays. En plus de son travail pour la SNCF, elle a également une carrière dans le théâtre et la radio. Simone Hérault est ainsi devenue la voix la plus connue de France.



Les chiffres :

Dessertes :

▪ Paris :

- 16,5 allers-retours directs par jour
- 3 allers-retours semi-directs
- 3 allers-retours omnibus
- 7 allers-retours omnibus (Trans Yonne) entre Morvan et Montereau
- Premier train direct pour Paris : 05h30 (arrivée 06h35, durée 1h05)
- Dernier train pour Paris : 21h27 (arrivée 22h25).

▪ Dijon :

- 6 allers-retours directs par jour
- 5 allers-retours avec correspondance à Laroche-Migennes
- Premier train pour Dijon : 06h24 (arrivée 08h25, durée 2h01)

- Dernier train pour Dijon : 20h32 (arrivée 22h25, durée 1h53).

Matériel roulant :

En cours de renouvellement, le parc de trains comprend des rames modernes comme les Régiolis à 6 caisses construits par Alstom et des AGC (autorails) fabriqués par Bombardier. Ces derniers vont définitivement remplacer les Z2N Transilien d'ici trois ans.

Trafic voyageurs :

- Environ 12 600 navetteurs icaunais
- Environ 4 000 montées et descentes par jour en semaine

Trafic ferroviaire (tous types confondus, y compris FRET) :

- Environ 106 trains par jour en semaine
- Environ 76 trains par jour le week-end.





Claude Thomas : l'agent d'escale qui veille sur vous !

Bien que discret, Claude Thomas arbore toujours avec élégance l'uniforme de la SNCF, témoignant de son respect envers ses missions et de son professionnalisme. Il assiste le chef de gare dans des missions complexes telles que la sécurité aux abords des trains et la bonne gestion des différents services.

Il est les yeux du système, chargé de signaler toutes les anomalies qu'il constate : retard d'un train, difficulté pour un voyageur d'accéder à une rame... Les situations qu'il rencontre sont multiples et souvent inédites. « *Un soir, nous avons subi une coupure totale d'électricité à la gare. Il n'y avait plus aucun éclairage sur les quais, ce qui rendait la situation extrêmement dangereuse alors que les trains étaient toujours alimentés. Nous avons dû procéder à l'embarquement et au débarquement des voyageurs à l'aide de lampes torches pour assurer la continuité du service* », se souvient-il. Le chef d'escale supervise les agents intervenant sur les quais et dispose sur son écran de contrôle d'une vue complète sur la progression des trains. « *Le coup de sifflet sert aussi à éloigner les personnes du bord du quai lors de l'arrivée d'un train en gare ou du départ d'un train* », ajoute l'agent. Enfin, ne vous offusquez pas si Claude jette un œil par-dessus votre épaule, c'est le signe d'une conscience professionnelle de chaque instant. Il contrôle simplement que rien ne s'oppose au départ imminent de la rame et que les feux – au-dessus des rails – sont bien passés au vert avant que le train se mette en mouvement. Enfin, il est aussi chargé d'annoncer au haut-parleur les différents retards et problèmes techniques qui peuvent survenir au cours du parcours du train. Il se substitue alors aux annonces préenregistrées de Simone, la célèbre voix des gares.



Le coup de sifflet avertit toujours d'un danger imminent !



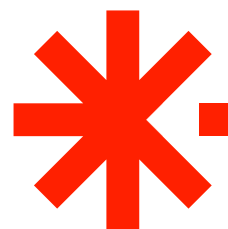
Aline Huet : l'agent multi-services de la gare

À 56 ans, Aline Huet est le visage souriant et dynamique des agents qui œuvrent quotidiennement à la gare de Sens. Que ce soit derrière le guichet ou sur les quais, depuis plus de 20 ans, son leitmotiv est de tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes des voyageurs.

Cette figure incontournable a commencé sa carrière en 1991 comme garde-barrière. Désormais agent de réserve, elle intervient indifféremment à la vente ou pour le départ des trains. Elle veille à chaque détail s'assurant que personne ne monte à bord après la fermeture des portes et contrôlant qu'aucun bagage n'en bloque le fonctionnement. Quand elle n'est pas sur les quais, c'est au guichet qu'elle officie : « *Durant de longues années, j'ai été agent commercial en charge de la vente des billets. Les échanges avec les clients sont un aspect du métier que j'affectionne particulièrement* ». Toujours disponible, elle est présente le jour de Noël depuis 15 ans sans discontinuer. « *J'ai été obligée d'adapter ma vie de famille à mes horaires : 4h15 les matins et jusqu'à minuit lorsque je suis dans l'équipe du soir. A cela s'ajoute les week-ends.* » Mais malgré cette charge, elle garde son calme et son sourire, même face à l'agressivité de certains usagers. Ses années d'expérience lui ont appris à gérer les situations difficiles avec courtoisie et sang-froid. Parfois, ce sont ces mêmes usagers qui, en fin d'année, lui apportent des chocolats pour la remercier, un geste simple qui la touche profondément.

Le contact humain est essentiel dans nos métiers !





Défilé de mode

8 novembre

Grands salons de l'Hôtel de ville

Vendredi 8 novembre à 20h 30

L'association « Cœur de ville » vous invite à un défilé de mode exclusif dans les grands salons de l'Hôtel de ville. Venez découvrir les nouvelles collections de vos commerçants sénonais. L'entrée est à 5€, et vous recevrez un bon d'achat de la même valeur à utiliser dans les commerces participants. Une soirée glamour à ne pas manquer pour les passionnés de mode !

Renseignements : 06.76.07.11.46



Festival le Sens de l'Humour

15-16 novembre

à la salle des fêtes

Pour sa 8^{ème} édition, le Festival Le Sens de l'Humour revient illuminer vos soirées d'automne avec des artistes de renom : D'Jal, Ary Abittan, Edouard Deloignon, Louis Bonheure, Elisabeth Buffet et Lou-Anne Protin. Soutenu par la Ville de Sens, ce festival promet des éclats de rire inoubliables. En plus du divertissement, l'édition 2024 soutient les associations Petits Prince et France AVC 89.

Programme :

- Vendredi 15 novembre : Ary Abittan / Edouard Deloignon / Louis Bonheure

- Samedi 16 novembre : D'Jal / Elisabeth Buffet / Lou-Anne Protin

Ne manquez pas ce rendez-vous du rire et de la solidarité ! Renseignements et réservations en ligne sur www.festival-sens-humour.com



Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre marque une date essentielle pour honorer la mémoire des soldats de la Première Guerre mondiale et célébrer l'Armistice qui a mis fin à ce conflit dévastateur. En rappelant les sacrifices consentis et les leçons tirées de l'histoire, cette journée souligne l'importance du devoir de mémoire. Transmettre ces souvenirs aux générations futures est crucial pour préserver la paix et la compréhension mutuelle, en rendant hommage à ceux qui ont lutté pour la liberté et la dignité humaine.



▪ Du lundi 4 au mardi 12 novembre : exposition sur la Première Guerre mondiale sur la mezzanine du marché couvert. Les lundis, mercredis, vendredis de 14h à 16h30 et les mardis et jeudis de 9h à 12h.

▪ Dimanche 10 novembre à 17h, participez à la mise en lumière des tombes du Carré Militaire avec des bougies LED, en collaboration avec le Souvenir Français.

▪ Lundi 11 novembre, rejoignez-nous dès 9h pour la commémoration de l'Armistice au Monument aux morts puis au cimetière. Une messe sera proposée, suivie d'un vin d'honneur.

▪ Mardi 12 novembre de 14h30 à 16h, ne manquez pas le spectacle mémoriel « Le Cabaret du Poilu » au Théâtre de Sens, un événement musical émouvant, destiné aux établissements scolaires, clubs du 3ème âge et associations mémorielles et culturelles. (Réservé aux groupes. Renseignements : c.bentolila@grand-senonais.fr)

expositions

- **Exposition sculpture par Chris Courteville**
Du 22 novembre au 7 décembre
Maison Jean Cousin
- Vendredi 22 novembre à 18h30 : Vernissage
- **Gaston Ramon, savant sénonais, 1886-1963 : une histoire de vaccinations**
Du 30 novembre au 8 mars 2025
CEREP

animations / événements

- **Concours de Dessin Manga : créez l’Affiche de SaYONNE’ara 2025 !**
Du 4 novembre au 15 mars 2025
Informations sur www.sayonneara.fr
- **Prix Littéraire SaYONNE’ara 2025 : votez pour le meilleur manga !**
Du 4 novembre au 15 mars 2025
- Dans les CDI et bibliothèques -
Informations sur www.sayonneara.fr
- **Lectures musicales par l’ensemble Obsidienne**
Mercredi 6 novembre à 15h30
Bibliothèque
- **Défilé de Mode**
Vendredi 8 novembre à 20h30
Grands salons de l’Hôtel de Ville
- **Café Lecture** – public ados/ adultes
- Samedi 9 novembre à 10h
Médiathèque
- Mercredi 27 novembre à 17h30
Bibliothèque, espace numérique
- **Ateliers de confection : cartes à broder**
- Mardi 12 novembre de 14h à 16h
Médiathèque
- Vendredi 15 novembre de 16h à 18h
Médiathèque
- **Le temps des Histoires** – de 4 à 10 ans
- Mercredi 13 novembre à 15h30
Bibliothèque
- Mercredi 20 novembre à 14h30
Médiathèque

- **Les Marmottines** – de 0 à 3 ans
Bibliothèque
- Mercredi 6 novembre à 10h : Histoires et comptines
- Mercredi 13 novembre à 10h : En musique !
- Mercredi 27 novembre à 10h : Jeux d’éveil, d’imitation, d’assemblage
- **Expo-vente des clubs du 3^{ème} âge**
Vendredi 15 et samedi 16 novembre de 9h à 13h30
Marché couvert

- **Initiation à la danse ancienne**
CEREP
- Samedi 16 novembre de 13h30 à 15h30 : Danse renaissance
- Samedi 16 novembre de 16h à 18h : Danse baroque
- **Brocante mensuelle par Radio Stolliahc**
Dimanche 17 novembre de 7h à 17h30
Boulevard du Mail
- **Quand le jeu vidéo fait son cinéma**
Mardi 19 novembre à partir de 14h
Médiathèque



- **Initiation au jeu de rôle avec l’association l’Odyssée de l’imaginaire**
Samedi 23 novembre de 14h à 17h
Médiathèque
- **Soirée jeux de société**
Vendredi 29 novembre de 18h à 21h
Médiathèque

spectacles / concerts

- **La Casa de Bernada**
Vendredi 8 novembre à 20h30
Théâtre municipal
- **Nude**
Vendredi 8 novembre à 21h
La Scène
- **Geneviève**
Samedi 9 novembre à 21h
La Scène



- **Hélène Tysman**
Samedi 9 novembre à 20h30
Théâtre municipal
- **Du charbon dans les veines**
Vendredi 15 novembre à 20h30
Théâtre municipal
- **Barricades**
Vendredi 15 novembre à 21h
La Scène
- **Un fil à la patte**
Dimanche 17 novembre à 15h
Théâtre municipal
- **Les mots magiques**
Mardi 19 novembre à 18h30
Théâtre municipal
- **Kessel, la liberté à tout prix**
Vendredi 22 novembre à 20h30
Théâtre municipal
- **Wakan Tanka**
Vendredi 22 novembre à 21h
La Scène

- **Nuit du Boogie blues : Nirek Moker & his Boogie Messengers**
Samedi 23 novembre à 20h30
La Scène
- **Et si c’était elle ?**
Vendredi 29 novembre à 20h
La Scène
- **Manoche et l’Orchestre d’Harmonie du Grand Sénonais**
Samedi 30 novembre à 20h30
Théâtre municipal

- **Emane**
Samedi 30 novembre à 21h
La Scène

sport

- **Basket – Championnat pré nationale Féminine, Poule A**
Gymnase Sylvain Dupéchez
Dimanche 17 novembre à 15h30
ESPB contre FONTAINE BASKET CLUB
- **Football – Championnat masculin Régional 1 HERBELIN**
Site sportif René Binet, Stade Fernand Sastre
- Dimanche 3 novembre à 14h30 : FC SENS contre USC DIJON
- Dimanche 24 novembre à 14h30 : FC SENS contre AS BEAUNE
- **Handball – Championnat Régional Honneur masculine, Poule C**
Complexe sportif Roger Breton
Samedi 23 novembre à 15h : HBC SENS contre ASUC MIGENNES HB
- **Rugby – Championnat territorial Régional 3, Poule 1**
Site sportif René Binet, terrains de rugby
Dimanche 17 novembre à 15h : RCS contre RC ORDON
- **Volley-ball – Championnat Elite féminine**
Complexe sportif Roger Breton
- Samedi 16 novembre à 20h : SENS VOLLEY 89 contre RENNES ETUDIANTS CLUB
- Samedi 23 novembre à 20h : SENS VOLLEY 89 contre ENTENTE ST-CHAMOND VOLLEY

I'actualité en bref ...

La ville de Sens récompensée

→ 17 octobre

Jeudi 17 octobre, la ville de Sens a d'obtenu une Marianne d'or catégorie Sport, Citoyenneté et Engagement grâce à son projet de réaménagement du Clos-le-Roi. Ce prix, décerné dans le cadre des Marianne de l'Yonne, souligne non seulement la qualité exceptionnelle du projet - un modèle d'innovation urbaine, mais aussi son impact positif pour l'ensemble des Sénonais.

Cette réalisation du Clos-le-Roi illustre parfaitement la volonté de Sens de concilier développement durable, convivialité et qualité de vie. Grâce à une désimperméabilisation du sol à hauteur de 70%, à l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales de 20 m³, et à la plantation de 51 arbres, ce parc de 12 000 m² est aujourd'hui un modèle en matière de gestion écologique et de durabilité.

L'obtention de ce prix illustre ainsi la capacité de la ville à transformer son cadre de vie, tout en créant un lien fort avec ses habitants. Le Clos-le-Roi devient, à travers cette distinction, un véritable symbole du renouveau urbain de Sens, un projet où l'innovation, l'écologie, et l'inclusivité se conjuguent pour le bien-être de tous.

Exposition «L'eau, source de vie»

→ Les quais de Sens accueillent pendant deux mois une exposition photographique organisée à l'occasion du 60^e anniversaire des agences de l'eau.

Intitulée «L'eau, source de vie», cette exposition invite à un voyage à travers les multiples paysages façonnés par l'eau en France. Charlotte Moutier et Benjamin Gremen, de l'agence Instapades, nous offrent un regard artistique sur ce trésor naturel. En effet, l'eau, notre bien le plus précieux, devient de plus en plus rare sous l'effet du changement climatique. Face à ce défi, les agences de l'eau, présentes au plus près des territoires, financent des actions menées par les collectivités locales, les industriels, les agriculteurs et les associations pour préserver les rivières, le littoral, les milieux aquatiques et les eaux souterraines.

Erratum : Repas dansant et inscriptions pour les colis de Noël

→ Contrairement à ce que nous annonçons dans notre édition précédente, le goûter dansant aura lieu le vendredi 29 novembre à la salle des fêtes. Cet événement, ainsi que la distribution de colis gourmands, est destiné aux concitoyens de plus de 75 ans et aux personnes retraitées en situation d'invalidité. Les inscriptions, obligatoires pour participer, sont ouvertes du 15 octobre au 15 novembre. Les intéressés pourront choisir entre assister au goûter dansant ou recevoir un colis gourmand.

Pour vous inscrire, déposez simplement le coupon-réponse dans les urnes prévues à cet effet à l'Hôtel de ville ou au CCAS.

Le retrait des colis gourmands pourra se faire à partir du 2 décembre, les lundis, mercredis et vendredis, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30, à l'Hôtel de ville de Sens. Les livraisons des colis débuteront à partir du 12 décembre.



Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____
N° d'appartement/pavillon : _____
Téléphone : _____

Conjoint éligible :

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

- Je souhaite un colis gourmand pour une personne OU pour deux personnes
- Je souhaite la livraison du colis à mon domicile (uniquement sur justificatif)
- Je souhaite m'inscrire au goûter dansant du 30 novembre

Expressions de la majorité et des groupes d'opposition

Il y a quelques jours, la ville de Sens a été récompensée par une Marianne de l'Yonne pour la transformation du Clos-le-Roi.

Le Clos-le-Roi, désormais rénové, est devenu un véritable lieu de vie où se rencontrent toutes les générations. Qu'il s'agisse du skate-park, des terrains de basket ou des aires de jeux pour enfants, ce parc est le reflet d'une ville dynamique, où le sport et la convivialité occupent une place centrale. Mais au-delà des équipements, c'est la dimension intergénérationnelle et la prise en compte des enjeux environnementaux qui ont fait la différence. La désimperméabilisation du site, l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie, ainsi que la végétalisation renforcée illustrent notre engagement pour un développement urbain durable.

Cette distinction au niveau départemental, décernée par l'Association des Maires de France de l'Yonne, est une reconnaissance précieuse du travail collectif réalisé. Elle nous encourage à poursuivre dans cette voie, à imaginer et à construire de nouveaux espaces qui continueront d'améliorer le cadre de vie des Sénonais.

C'est une victoire partagée, avec nos partenaires, les entreprises locales qui ont œuvré sur ce chantier, et surtout avec vous, habitants de Sens, qui profitez désormais pleinement de ce lieu transformé. Soyons fiers de ce que nous avons accompli ensemble et continuons à bâtir, pas à pas, une ville toujours plus belle, verte et accueillante.

Expression de la majorité

Tout ce qui ne sert pas la municipalité est voué à disparaître. Cela pourrait être la devise des élus de la majorité au sein du Conseil Municipal. De nombreux bras de fer s'entament ici et là entre les associations et la municipalité. Aujourd'hui le symbolisme est criant avec la disparation programmée (et peut être souhaitée) d'Anim'arènes. Cette association de quartier, proche des Arènes et des Chaillots, a vu bon nombre de jeunes enfants passer dans ses locaux. Au programme, aide aux devoirs, mise en place d'actions citoyennes, bref un rouage essentiel dans le « Vivre ensemble » au sens large. Bien évidemment les cotisations ne suffisent plus, et les subventions deviennent nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Alors oui, la municipalité ne peut pas être le financeur unique d'une association, mais oui, la municipalité doit être le facilitateur

entre les autres instances potentiellement financeurs et les associations. Sans le maillage associatif du territoire une municipalité s'appauvrit et perd le contact avec la réalité, avec la population telle qu'elle est et vit. Avec la disparation programmée d'Anim'arènes c'est une tranche de vie des habitants qui disparaît, c'est un lien social qui s'éteint, c'est une forme d'éducation citoyenne qui n'existe plus. Atlas, l'association « jumelle » des Champs Plaisants poursuit son activité, nous nous en réjouissons. Gageons que son salut ne soit pas dû uniquement à la présence d'un adjoint au sein de son Conseil d'Administration. Cela renverrait encore une piètre image illustrant les basses manœuvres politiques.

Groupe d'opposition Le Bon Sens

Expression non reçue

Karine Bouvier Desnos – Ludovic Massard
Groupe d'opposition Rassemblement National

Depuis les municipales de 2020, que reste-t-il du programme de la majorité ? Un « choc d'investissement » sorti du chapeau en 2023 que l'on peut renommer « choc d'endettement » mais surtout, de nombreux projets qui n'ont jamais vu le jour : la reconquête de la pointe nord de l'île d'Yonne, la passerelle piétons-vélos au-dessus de l'Yonne, le bureau d'aide aux associations, les 20 km de pistes cyclables sécurisées, l'aide aux jeunes étudiants (prime 1ère alternance, financement de la carte SNCF), l'extension de l'école multisport aux 4-6 ans, etc. À cela, s'ajoute une mauvaise gestion du parc immobilier avec des ventes à perte pour un immeuble situé au 48 Grande Rue et l'école

Sainte Paule, la mise à disposition gracieuse à la CAGS de l'espace Henri Sanglier, soit une perte de 600 000 € en 6 ans. On regrette également la coupe dans les services publics de la ville et la hausse de leurs tarifs. Selon nous, ce type de gestion engendre une perte de confiance des électeurs et une défiance envers la démocratie. Heureusement, certains de nos projets ont été repris par la majorité : maison des associations, rénovation du Clos le Roi et végétalisation des cours d'écoles.

Groupe d'opposition Sens Ecologie et Solidarité

Les membres du conseil municipal

Les conseillers de la majorité

Paul-Antoine de Carville
Maire

Clarisse Quentin
1^{er} adjoint au maire, délégué aux finances, à l'attractivité commerciale et artisanale, vice-présidente de l'Agglomération en charge du développement économique, emploi et formation

Jean-Pierre Crost
2^e adjoint au maire, délégué aux politiques relatives au logement et à l'habitat

Ghislaine Pieux
3^e adjoint au maire, délégué à la santé et aux solidarités

Amine Hiridjee
4^e adjoint au maire, délégué aux enjeux écologiques et cadre de vie, conseiller communautaire spécial en charge des transversalités environnementales.

Laurence Ethuin-Coffinet
5^e adjoint au maire, déléguée au patrimoine historique et au rayonnement du territoire, conseiller communautaire délégué à l'enseignement supérieur et professionnel

Romain Crocco
6^e adjoint au maire, délégué au sport, à la jeunesse et à la vie culturelle

Nicole Langel
7^e adjoint au maire, délégué aux ressources humaines, aux affaires générales et à la commande publique, conseiller communautaire délégué aux ressources humaines et financières et stratégies de mutualisation des services

Célestin N'Goma
8^e adjoint au maire, délégué à la ville numérique, à la vie associative, modernisation de l'action publique et au dialogue citoyen

Pascale Larché
9^e adjoint au maire, délégué à l'éducation, la famille et la petite enfance

Michel Grass
10^e adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et aux grands projets, vice-président de l'Agglomération du patrimoine et pacte fiscal et financier

Gérard Brunin
conseiller municipal délégué à la gestion patrimoniale

Nicolas Pichard
conseiller municipal délégué aux anciens combattants, au devoir de mémoire et aux actions civiques

Murielle Blin
conseiller municipal délégué à la politique de la ville

Jean-Pierre Botard
conseiller municipal délégué à la qualité de l'espace public

Jimmy Bonnabeau
conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la communication digitale

Aline Rose Kpakpa
Conseiller délégué aux liens intergénérationnels et des politiques dédiés aux aînés

Véronique Frantz, Mathilde Hérouart
Boniface Fomo, Sandrine Imbert
Goran Radovanovic, Josiane Sarrazin
Cyril Riquex, Valérie Gallot
Annie Petit, Olivier Beck

Les conseillers de l'opposition

Laurent Moinet
Alexandra Lenain
Véronique Carrère

Mehdi Khan (ni)

Mathieu Bittoun
Delphine Henry

Ludovic Massard
Karine Bouvier Desnos

Permanences des élus

• **Permanence du maire**
uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h à l'Hôtel de Ville de Sens - Prise de rdv au 03 86 95 67 00

• **Permanence de Célestin N'Goma** (sans rdv)
- au centre social des Champs-Plaisants et au centre social des Chaillots
- au Parc du Moulin à Tan, salle de réunion
- à l'Hôtel de Ville
Information sur les permanences au 03 86 95 67 00

• **Permanence de Clarisse Quentin**
le mardi de 9h à 11h sur rdv au 03.86.95.67.00

• **Permanence d'Amine Hiridjee**
sur rdv au 03.86.95.67.00



Prochain conseil municipal

lundi 16 décembre 2024 à 18h30

retour en images



↑ Fête des bières au marché couvert



↑ Concert du groupe Hindigo à la Scène



↑ Les lionnes du Soc / photo Gille Venet



↑ Festival des arts de rue



↓ Journées du patrimoine



↓ Le Village bleu





↑ Tournage de l'émission «Tous en cuisine»



↑ Marché aux truffes



↑ Graine de Sénonais / photo Bernard Maquis



↑ Les élèves qui ont réussi leur brevet des collèges dans le cadre du dispositif de la réussite éducative



↓ Soirée de présentation de la saison culturelle



↓ La place de Sens à Lorrach

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

SAMEDI

30

NOVEMBRE
DÈS 17H
PLACE DE LA
RÉPUBLIQUE



TOUT L'APRÈS MIDI
PRÉSENTATION DE
CHIENS DE TRAINEAU

DE 16H À 17H
CONCERT DE GOSPEL
18H ANIMATION MUSICALE

SENS

